



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2026/2027 - version juin 2026



Nom du tournoi :	Meylan To Night N°1
N° de dossier Poona :	2602769
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Club Meylan (BCM 38)
Lieu de la compétition :	Gymnase du Lycée du Grésivaudan, 1 Avenue du Taillefer, 38240 Meylan

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)
Il s'agit d'un tournoi nocturne :	Oui

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :			Régional / Ligue		
2) La compétition se déroule du :	20/10	2026	au	20/10	2026

3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains
Salle 1 =		terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	David SAYATHAM

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :	Hector MELEY
-----------------------------------	--------------

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de	NC	à	N2
---	----	---	----

inclus, tous licenciés dans un club :

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx non	S Intergenres non	D Intergenres non
--------	--------	--------	--------	--------	-------------------	-------------------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour

(simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

--

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	une	discipline(s)
--	-----	---------------

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules uniques
---	----------------

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

12) En cas d'égalité parfaite au classement, même nombre de victoires, set et points, le départage se fera à la rencontre particulière et si 3 équipes sont à égalité, ce sera au tirage au sort

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

13) L'inscription se fera	individuellement uniquement
---------------------------	-----------------------------

14) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au	25/09	2026	à	0:00	heure (hh:mm)
---	-------	------	---	------	---------------

La date limite de réception des inscriptions est fixée au	15/10	2026	à	23:59	heure (hh:mm)
---	-------	------	---	-------	---------------

Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de	72	pour l'ensemble de la compétition
---	----	-----------------------------------

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement

Critère 2 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS
--

--

15) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :	
------------	--

sur badnet :	Oui
--------------	-----

par voie postale :	
--------------------	--

--	--

16) Le joueur devra être licencié	à la date du tirage au sort
-----------------------------------	-----------------------------

17) L'inscription d'une paire sera validée lorsque le dernier joueur aura validé son inscription

18) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	12	2 tableaux		3 tableaux	
-----------	----	------------	--	------------	--

Par équipes	
-------------	--

19) Le paiement se fera	individuellement uniquement
-------------------------	-----------------------------

20) Le paiement est à effectuer	en ligne sur Bad Net
---------------------------------	----------------------

21) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

La confection des tableaux sera effectuée le :

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

15/10	2026
16/10	2026
du CPPH	

FORFAITS

22) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf. point 19)**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Tout forfait après la date de la confection des tableaux doit être justifié.

23) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA : david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

24) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait après la date du tirage au sort, les remplacements s'effectueront conformément à l'article 3.2.5 du RGC. Un joueur privé de son partenaire pourra poursuivre la compétition avec un joueur proposé par le comité d'organisation, ou refuser de poursuivre la compétition. Il sera alors déclaré forfait involontaire. En cas de forfait d'une paire, elle pourra être remplacée par une paire inscrite au tournoi figurant sur la liste d'attente dans le respect des séries. Tout forfait ou abandon après le tirage au sort doit être notifié au plus vite auprès des organisateurs et du JA.

DURANT LE TOURNOI

25) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

26) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

27) Le volant de référence plume sera

VICTOR CHAMPION N.1(en vente à la table de marque)

Le volant de référence plastique sera

YONEX MAVIS 300 (en vente à la table de marque)

28) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

29) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.

30) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

31) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

32) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

33) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

Des ardoises seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être ramené à la table de marque.

34) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre au service comme en jeu

35) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

36) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

37) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

38) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Inscriptions et liste d'attente :

Les joueurs inscrits ne doivent pas faire l'objet de sanctions contre-indiquant leur participation. L'inscription au choix est possible.

Pour la constitution des tableaux, les paires seront retenues en fonction de leurs dates d'inscription (paire complète et à jour de son paiement) mais l'organisateur se réserve le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de repêcher une ou plusieurs paires pour une élaboration des tableaux conforme au RGC.

Toutes les paires non retenues dans un tableau le jour du tirage au sort constitueront une liste d'attente en vue de pourvoir aux éventuels forfaits.

Les organisateurs établissent, dans la mesure des inscriptions, à équilibrer la parité entre le nombre de séries masculines et

Les organisateurs s'obligent, dans la mesure des inscriptions, à privilégier la parité entre le nombre de séries masculines et féminines, au dépend si nécessaire de la date d'inscription des paires.

Tenues :

Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBAD est exigée sur les terrains.

Plateau sportif :

Au vu de la structuration de la salle, les accompagnants pourront être sur le plateau sportif du moment qu'ils ne gênent pas le bon déroulement de la compétition, cet aspect sera laissé à l'appréciation du juge-arbitre de la compétition. Tous les participants mineurs doivent être accompagné d'au moins un responsable légal. Le représentant légal doit remplir et signer la feuille de responsabilité se situant à la table de marque.

Dopage :

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. En cas de traitement médical, le jour du tournoi, merci de présenter l'ordonnance au/à la juge-arbitre, pour justificatif en cas de contrôle anti dopage inopiné.